<u>Imprimer</u>	
Seqens retenue pour 2 parcelles de la ZAC du Port à Pant	in
Image	

Seqens a été retenue par la Semip (société d'économie mixte de la ville de Pantin) maître d'ouvrage pour la construction de deux parcelles de la ZAC du Port à Pantin (Seine-Saint-Denis).

La filiale d'Action logement a annoncé, le 28 octobre 2021, avoir été désignée maître d'ouvrage pour la construction de deux des dernières parcelles de la ZAC du Port qui longe le canal de l'Ourcq à Pantin. Dans le cadre de ce nouveau quartier d'une surface totale de 6,5 ha, Seqens aura, d'une part, la charge de la construction de 18 logements locatifs sociaux et de deux commerces en rez—de—chaussée (lot 9a) et, d'autre part, de neuf logements locatifs sociaux et d'un commerce (lot 9c).

Les agences d'architecture Atelier Rita et Vida architecture ont été désignées début octobre pour un objectif de dépôt des permis de construire avant la fin de l'année. « Ces réalisations répondront à la certification NF habitat HQE, ainsi qu'aux labels E3C1 et Biodivercity, précise cet acteur du logement social francilien qui a été accompagné par le CSTB (Centre scientifique et technique du bâtiment) pour les études structurelles et environnementales. Pour cela, le lot 9a bénéficiera d'une chaufferie biomasse et des panneaux photovoltaïques seront intégrés au lot 9c. »

Démarche d'économie circulaire

Les travaux, qui débuteront fin 2022 pour une livraison au second semestre 2024, seront par ailleurs menés dans une démarche d'économie circulaire prévoyant le réemploi de matériaux et l'évolutivité des logements.

« Cette opération menée en maîtrise d'ouvrage directe permet au groupe Seqens de renforcer son action dans les territoires et notamment à Pantin et de développer un programme conforme à ses ambitions en matière d'environnement et d'amélioration du cadre de vie de ses locataires », a réagi Pascal Van Laethem, directeur général de la filiale d'Action logement.